



Politique de ressources humaines

Politique de ressources humaines

1. Introduction

Cette politique présente la culture et l'environnement que nous recherchons chez Keller pour nous assurer que notre société est prospère et que nous sommes un employeur très attractif.

2. Objectifs de la politique

Notre but est de compter sur une main-d'œuvre inspirée et motivée qui possède les compétences, les outils et les niveaux requis pour réussir.

3. Concrétiser nos objectifs

Nous veillerons à concrétiser nos objectifs en prenant les mesures suivantes :

- Fournir à nos directeurs le cadre et les politiques nécessaires pour gérer leur personnel et leur carrière.
- Nous encourageons les employés à se gérer eux-mêmes et à fournir des possibilités de perfectionnement pour permettre aux employés d'exploiter tout leur potentiel.
- Nous respectons des normes élevées en matière d'éthique, des valeurs claires et un dialogue ouvert, honnête et opportun les uns avec les autres. Nous sommes tous responsables du respect de nos normes et nous devons tous faire preuve de respect les uns envers les autres.
- Une culture diversifiée et qui favorise l'intégration est un facteur clé de prospérité d'une société. Nous valorisons la diversité et nous n'exerçons aucun type de discrimination n'ayant aucun lien avec la capacité d'un individu à exercer son emploi.
- Nous proposons un ensemble de paiements et de prestations connexes équitables et liés au marché qui valorisent le rendement et le progrès. En travaillant ensemble, nous contribuerons à la prospérité de notre société et nous jouerons un rôle important dans celle-ci.
- Nous gérons et nous récompensons le rendement de manière efficace.
- Nous prenons au sérieux la santé et la sécurité, et toutes nos actions encouragent la sécurité sur le lieu de travail.
- Nous encourageons les employés à avoir un bon équilibre entre leur vie privée et leur vie professionnelle.
- Nous informons nos employés à l'aide de canaux de communication appropriés.
- Nous embrassons le changement afin d'atteindre notre objectif d'amélioration constante, et nous soutenons notre personnel au moyen d'un changement opérationnel.
- Notre culture est basée sur notre engagement à exercer nos activités conformément à notre Code de conduite professionnelle..

4. Portée

Cette politique s'applique à toutes les entités légales dont Keller Group plc détient 100 %, dans lesquelles il possède une participation majoritaire ou dont il a le contrôle opérationnel total.

5. Gouvernance

Le Comité exécutif du Conseil d'administration de Keller Group plc assure la surveillance de cette politique.

6. Responsabilités

La politique s'applique à tous les individus qui sont employés ou qui travaillent pour le compte d'une société du groupe Keller, notamment les entrepreneurs, le personnel temporaire et les travailleurs intérimaires.

7. Pièce justificative

- Code de conduite professionnelle

8. Historique des modifications du document

Statut de la politique	BROUILLON
Date d'émission	21.06.2016
Version	1.0
Date de révision	12 mois à compter de la date d'émission
Détenteur de la politique	Directeur RH du groupe